



Procès-verbal de L'Assemblée Générale du 16 mai 2025 de la Société des Intérêts du Vallon de Villard à la Scie

Présents : Vanessa Chabloz
Irène Mauroux
Chris Bulliard
Jean Desbordes

Excusés : Johanna Desbordes
Robin Marggi

Ouverture de la 56^{ème} assemblée générale. La Société des Intérêts du Vallon de Villard vous souhaite la bienvenue et vous remercie de votre présence.

Nous avons également l'honneur de recevoir M. Gfeller, syndic de Montreux, M. Barone et Mme Müller pour le comité de l'AIC ainsi que M. Di Gennaro de l'ASR.

La séance est ouverte à 19h05.

1. Ouverture, liste des présences

Vanessa Chabloz

L'assemblée générale a été convoquée conformément aux statuts. Le carnet de présence circule afin que chaque participant puisse le signer.

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur le Syndic Olivier Gfeller.

Membres excusés : Manuel Rodriguez
Simon et Sophie Smith
Marguerite Guex-Marggi
Sylviane et Jean-Philippe Genetti
Marie et Carmelo Ocello
Deborah Ocello
Patrick Mauroux
Nathalie Dolzan et Jean-Charles Kolly
Isabelle et José-Louis Truan
Edgar Guignet
Association des Prévondes
Claire Forel

Admissions : Aucune

Membres : 97 familles

Nous observons une minute de silence en mémoire de Monsieur Richard Mury, Monsieur Freddy Schory et Monsieur Luc Decrey qui sont décédés. Toutes nos pensées vont vers les familles touchées par ce deuil.

Deux personnes sont désignées en tant que scrutateurs. Mme Chessex et M. Butticaz.

2. Procès-verbal de la 55ème assemblée générale

Est disponible sur notre site internet. La lecture n'est pas demandée et il est approuvé à l'unanimité par les membres de l'assemblée.

3. Rapport des activités de l'année 2024

Vanessa Chabloz

Liste des manifestations organisées directement par le comité de la SIV en 2024 :

3 mai	Assemblée générale
8 juin	Initiation à la Salsa
1er août	Manifestation et cortège pour la Fête Nationale
8 septembre	Pizzas du Vallon

Liste des manifestations organisées par des membres, soutiens (financier et/ou participation) de la SIV :

Stand des narcisses
Association du domaine des Prévondes (saison 2023-2024)
Auteur-e-s en hauteur (8 rencontres)
Dimanches de l'Avent (4 rencontres)
Bukolik

4. Rapport de l'intendant de la salle Jean Marggi

Sylvain Reymond

Du 1er janvier à ce jour, la salle a été occupée plus de 50 fois et tout s'est très bien passé. Les locataires sont le plus souvent très respectueux des lieux. Ils apprécient la salle et également les extérieurs.

Un nouvel aspirateur plus adéquat (eau et poussière) a été acheté pour une somme très modique de CHF 69.-.

Je vous rappelle que tous les lundis il y a un cours de pilates qui est donné par Sylvaine Schild. En soir de semaine, d'autres collectivités locales emploient aussi la salle pour leur réunion.

Évidemment, je reçois des remarques sur l'état du plafond et je dois régulièrement déboucher l'évier de la cuisine. Mais, comme le comité et la commune considèrent que les valeurs humaines d'accueil et de respect sont plus importantes que les valeurs économiques, je garde bon espoir qu'un accord puisse rapidement être trouvé pour régler ces deux troubles de façon satisfaisante.

Le hall d'entrée et les WC sont régulièrement nettoyés par les employés de la commune et je les en remercie.

Je remercie aussi M. Coi de la commune pour sa réactivité à nos demandes, Sophie et Irène pour leur aide à ma reprise en main de cette intendance qui demande une disponibilité certaine si l'on veut offrir un accueil chaleureux à la Scie, les autres membres du comité pour leur soutien.

Je vous remercie également pour votre attention.

Sylvain

5. Rapport du trésorier

Chris Bulliard met à disposition des participants les comptes 2024 et commente tous les chiffres.

BILAN

	31.12.2024	31.12.2023
Annexes	CHF	CHF
CCP SIV	8 016,94	30 064,15
CCP "La Scie", salle Jean Marggi	12 775,36	41 394,46
BCV - compte principal	25 000,00	0,00
BCV - compte "La Scie"	30 000,00	0,00
Trésorerie	75 792,30	71 458,61
Actifs de régularisation	335,00	0,00
Actifs circulants	76 127,30	71 458,61
Matériel "La Scie"	22 850,00	25 550,00
Terrain "La Scie"	65 100,00	65 100,00
Immobilisations corporelles	87 950,00	90 650,00
Actifs immobilisés	87 950,00	90 650,00
ACTIFS	164 077,30	162 108,61
Créanciers	0,00	107,35
Dépôts "La Scie"	1 000,00	400,00
Autres dettes à court terme	1 000,00	507,35
Passifs de régularisation	3 089,00	1 400,00
Capitaux étrangers à court terme	4 089,00	1 907,35
Commune de Montreux - prêt	65 000,00	65 000,00
Autres dettes à long terme	65 000,00	65 000,00
Capitaux étrangers à long terme	65 000,00	65 000,00
Capital propre	95 201,26	96 454,94
Résultat de l'exercice	-212,96	-1 253,68
Capitaux propres	94 988,30	95 201,26
PASSIFS	164 077,30	162 108,61

COMPTE DE RESULTAT

Annexes	2024 CHF	2023 CHF
Cotisations et dons	2 950,00	3 190,00
Taxes de séjour	8 220,00	4 000,00
Locations "La Scie"	8 960,00	6 710,00
Redistribution sur le produit des locations "La Scie"	-1 975,00	-2 732,50
Produits d'événements	624,00	655,00
Produits nets de prestations de services	18 779,00	11 822,50
Total des produits nets d'exploitation	18 779,00	11 822,50
Charges d'exploitation "La Scie"	-6 847,05	-5 638,30
Charges d'événements	-2 007,75	-3 859,75
Participation aux événements locaux	-2 320,00	-2 000,00
Charges directes	-11 174,80	-11 498,05
Frais administratifs	-1 994,25	-3 956,80
Cotisations, cadeaux et dons	-812,80	-961,00
Autres charges d'exploitation	-2 807,05	-4 917,80
Total des charges d'exploitation	-13 981,85	-16 415,85
Résultat d'exploitation avant résultat financier, impôts et amortissements	4 797,15	-4 593,35
Matériel "La Scie"	-2 700,00	-2 700,00
Amortissements sur les postes de l'actif immobilisé	-2 700,00	-2 700,00
Intérêts débiteurs et frais bancaires	-200,71	-214,90
Charges financières	-200,71	-214,90
Travaux "La Scie"	-2 109,40	0,00
Association domaine skiable des Préverondes - donation	0,00	-4 000,00
Ski-club du Vallon - donation	0,00	10 254,57
Résultat extraordinaire	-2 109,40	6 254,57
Impôts	0,00	0,00
Impôts directs	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	-212,96	-1 253,68

6. Rapport des vérificateurs des comptes

M. Denis Hösli

Donne lecture du rapport.

Rapport des vérificateurs des comptes au 31 décembre 2024

Mesdames, Messieurs,

En exécution de notre mandat, nous nous sommes réunis, les soussignés et Monsieur Chris Bulliard, caissier de la SIV, en date du 1^{er} mai 2025 afin d'examiner les comptes de l'exercice 2024 de notre société.

De nombreux sondages nous ont permis de constater que les écritures concordent parfaitement avec les justificatifs et que la comptabilité est soigneusement tenue.

Avec des produits de CHF 18'779,00 et des charges de CHF 18'991,96, le compte de résultat fait apparaître une perte de CHF 212,96.

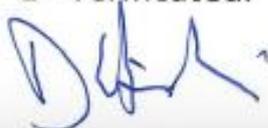
Compte tenu du résultat de nos contrôles, nous vous proposons :

- A. D'approuver les comptes de l'exercice 2024 tels que présentés.
- B. De donner décharge au comité et au caissier avec remerciements pour le travail particulièrement soigné qui a été fourni.
- C. De donner décharge aux réviseurs ci-dessous.

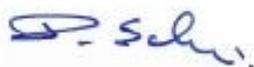
Villard-sur-Chamby, le 1^{er} mai 2025

Les vérificateurs des comptes 2024

Denis Hösli
1^{er} vérificateur



Daniel Schori
2^{ème} vérificateur



Irène Mauroux
Suppléante



7. Adoption des comptes

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

8. Présentation du budget 2025

fixation des cotisations et nomination des vérificateurs des comptes pour 2025

Chris Bulliard

Présente les difficultés concernant la prise en charge des travaux pour réparer l'écoulement à la cuisine.

Résultat 2024 / Budget 2025

CHARGES	<i>Budget 2024</i>	Réalisé 2024	<i>Budget 2025</i>
Frais d'exploitation	6 000,00	6 847,05	6 000,00
Investissements	1 000,00	0,00	1 000,00
Evénements	3 500,00	2 007,75	3 000,00
Participation aux événements	3 000,00	2 320,00	2 000,00
Redistribution sur produits des locations	2 700,00	1 975,00	2 200,00
Cotisations/dons/cadeaux	2 500,00	812,80	1 000,00
Frais administratifs	4 500,00	1 994,25	4 000,00
Intérêts et frais CCP	200,00	200,71	200,00
Amortissement matériel	2 700,00	2 700,00	2 700,00
Charges exceptionnelles	0,00	2 109,40	0,00
Total charges	26 100,00	20 966,96	22 100,00

PRODUITS	<i>Budget 2024</i>	Réalisé 2024	<i>Budget 2025</i>
Cotisations encaissées / dons	3 000,00	2 950,00	3 000,00
Taxes de séjour encaissées	4 920,00	8 220,00	4 000,00
Locations "la Scie"	8 000,00	8 960,00	8 000,00
Evénements	500,00	624,00	500,00
Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Total Produits	16 420,00	20 754,00	15 500,00

Bénéfice / -Perte de l'exercice	-9 680,00	-212,96	-6 600,00
--	------------------	----------------	------------------

Le budget est accepté à l'unanimité.

Cotisations 2025

Restent inchangées. Attention, le numéro de compte pour le versement des cotisations a changé.

Nomination des vérificateurs pour l'année 2025

M. Hösli	sortant
M. Schorri	1 ^{ère} vérificatrice
M. Rochat	2 ^{ème} vérificateur
M. Favre	accepte de fonctionner comme suppléant

9. Renouvellement du comité

Vanessa Chabloz

Comité :

- Vanessa Chabloz - Présidente
- Chris Bulliard - Trésorier
- Irène Mauroux - Secrétaire
- Robin Marggi
- Johanna et Jean Desbordes

Si une personne souhaite rejoindre le comité, elle est la bienvenue et elle peut s'adresser à la Présidente.

10. Communications du comité sur les projets en cours

Vanessa Chabloz

A participé à la réunion des gouverneurs et présidents le 29 octobre 2024

Installation de la fibre optique :

Différentes réclamations ont été signalées concernant les travaux effectués sur la route du Vallon.

Déprédations de la salle de la Scie :

Une vitre a été brisée et la porte d'entrée endommagée. Nous avons souscrit une assurance pour couvrir ces frais car la commune, propriétaire du bâtiment, ne les prend pas à sa charge.

Problèmes d'incivilités à la déchetterie mobile :

Il y a des personnes qui viennent avec des gros véhicules pour déposer une grande quantité d'objets, meubles et autres. Lorsque les habitants viennent avec leurs objets, les bennes sont déjà pleines. Si cette situation devait à nouveau se présenter, nous demandons aux collaborateurs d'appeler la police.

Glissement de terrain :

Nous relevons également les différents glissements de terrain au Vallon de Villard et près de Blonay.

Collecteurs d'eaux usées :

L'installation est prévue dans plusieurs secteurs au printemps 2026.

Dates pour 2025

25.05.2025	11h00	Fête des narcisses – galettes de sarrasin
01.08.2025	21h00	Fête nationale
07.09.2025	11h30	Pizza du Vallon
31.10.2025	19h00	Brisolée

11. Divers et propositions individuelles

Vanessa Chabloz

Vitesse sur la route du Vallon

Lettre de Mme Micheline Hösli-Stettler

Bonjour Mesdames, Messieurs,

Par mail je vous envoie la réponse de la commune de Montreux en lien avec la vitesse autorisée au Vallon-de-Villard.

Le service cantonal compétent en la matière a été consulté à plusieurs reprises afin d'envisager une réduction de la vitesse maximale autorisée. Dans le cadre de ces demandes, plusieurs comptages et mesures de vitesses ont été effectués. Ainsi, sur la partie située entre la route d'Adversan et la limite communale, les deux mesures de vitesses effectuées montrent que la V₈₅ - vitesse en dessous de laquelle 85% des véhicules circulent – se situe en dessous de 50 km/h.

Toutefois, la direction générale de la mobilité et des routes, doit encore nous transmettre une réponse officielle sur les éventuelles possibilités de réduire la vitesse maximum autorisée (à priori peu de chance que cela aboutisse). Quelques aménagements ponctuels pourraient être mis en place afin de modérer le trafic, ces derniers sont actuellement à l'étude.

Enfin, finalement rien ne change !

Par contre je pensais qu'il serait fort judicieux que les habitants du Vallon mettent des panneaux devant leur propriété mentionnant que des enfants peuvent surgir sur la route et qu'il faut ralentir.

Il est aussi possible que la commune de Montreux installe des panneaux :

Attention piétons !

J'ai mentionné aussi qu'à la sortie du restaurant du Montagnard nombreuses sont les personnes qui parlent encore sur le parking entourées d'enfants et que la pose des panneaux est une excellente solution pour éviter tout accident.

Dans un autre registre est-il possible de rappeler que les chiens des habitants du Vallon et les autres également doivent être tenus en laisse. Ceci, pour la protection des narcisses et également pour la sécurité des promeneurs, de la faune et des cyclistes. Un grand merci.

Je voulais signaler également que Tania (dont je ne connais pas le nom de famille) s'occupe également du bon fonctionnement de la boîte à livres. Ainsi lors des vacances de l'une ou de l'autre la bonne tenue de la boîte est assurée.

Je vous souhaite une agréable Assemblée Générale, un bon début de printemps et vous envoie, Mesdames, Messieurs, mes cordiaux messages.

Micheline Hösli-Stettler

Mme Bruggmann

Rappelle aux automobilistes de faire très attention en arrivant à la hauteur de la sortie du Restaurant du Montagnard car il y a souvent des clients qui s'attardent sur la route avant de reprendre leur voiture.

M. Gfeller

Le Syndic nous transmet les salutations des autorités communales et remercie chaleureusement le représentant de l'ASR pour sa présence.

Il souligne à quel point le Vallon de Villard est un lieu magnifique, apprécié de tous, et relève notre reconnaissance envers les employés communaux pour le soin qu'ils y apportent. Il précise que ses remerciements leur seront transmis.

Concernant les travaux à effectuer à la Scie, il indique ne pas avoir été informé des différends rencontrés, mais affirme sa volonté de privilégier le dialogue constructif afin de trouver des solutions ensemble.

Il rappelle l'importance des séances entre les gouverneurs et les présidents des sociétés locales, moments essentiels pour maintenir une bonne collaboration. Un procès-verbal est systématiquement établi à cette occasion et transmis aux services concernés.

Il invite les associations à transmettre leurs activités à la commune pour qu'elles soient intégrées à l'agenda communal.

Au sujet de la route, il précise que la Municipalité doit se référer aux décisions du Canton et reste dans l'attente des prochaines étapes à suivre.

Il remercie également les personnes engagées dans l'entretien de la boîte à livres ainsi que dans la gestion de la Scie.

Enfin, il conclut en appelant chacun à maintenir un esprit de collaboration et de discussion, dans le souci constant de préserver la beauté et la convivialité du Vallon de Villard, et souligne que les autorités se sentent soutenues dans cette mission par les habitants.

M. Rochat

Invite toutes les personnes présentes à participer à la fête de la cave Vevey-Montreux le samedi 17 mai 2025.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 19h45 et un apéritif est offert à tous les membres.

Villard-sur-Chamby, le 16 mai 2025

Irène Mauroux

Secrétaire